



Mémoire de recherche





Période de l'année Semestre 4

En bref

> Mobilité d'études: Non

> Accessible à distance: Non

Présentation

Description

Enjeux

Le mémoire de recherche traite d'une *problématique*, il propose un questionnement qu'il étudie sous différents aspects dans le développement. Ce n'est donc pas un dossier qui propose un compte rendu sur une thématique donnée, les styles narratif et descriptif y sont rarement utilisés. Il présente une recherche *innovante* dans le champ scientifique, par exemple parce qu'il traite d'un questionnement novateur, qu'il étudie un corpus inédit ou bien un corpus jamais soumis à ce questionnement. Pour démontrer le caractère novateur de la recherche, il dresse en amont un *état de la recherche* qui fait le bilan des questionnements scientifiques antérieures et situe le sujet choisi par rapport aux recherches antérieures. Il définit un *corpus* précis de sources qui peut être, selon les sujets, de nature textuelle, iconographique, filmique, etc. C'est à partir de ce corpus que la problématique choisie est traitée. Il obéit enfin à une *méthodologie* de la recherche (questionnement, hypothèses, analyse des sources, formulation ou reformulation des résultats, etc.)

Langue

Le mémoire est rédigé en langue française. Les exigences en termes de correction linguistique et stylistique sont élevées.

Direction de recherche







L'étudiant-e est encadré-e par une directrice ou un directeur de recherche qui lui propose des sujets et/ou un corpus, l'aide à définir un problématique, l'oriente dans les lectures critiques, puis l'accompagne dans l'élaboration du plan et dans les phases d'écriture.

Disciplines

Le mémoire peut être fait dans toutes les disciplines relevant des études germaniques, par exemple en linguistique, littérature, cinéma, histoire, civilisation, arts, traductologie, etc. Les mémoires de traduction présentent des contraintes formelles spécifiques.

Contenu du mémoire (sauf traduction)

Le mémoire représente au minimum 80 pages rédigées, hors annexes.

Il se compose comme suit :

- * Une introduction
- * Un développement en plusieurs parties
- * Une conclusion
- * Des annexes : au minimum une bibliographie. En fonction du sujet, on peut aussi y trouver des documents légendés pertinents pour le sujet traité, la retranscription d'entretiens inédits menés dans le cadre du mémoire, un index des noms cités, un glossaire, etc.

L'état de la recherche et la présentation du corpus feront, chacun, l'objet d'un texte/chapitre qui se trouvera dans l'introduction ou la première partie.

Mémoire de traduction (spécificités liées à la discipline)

Le mémoire de traduction permet à l'étudiant-e de réaliser une traduction de qualité professionnelle et revêt un caractère inédit. Le mémoire devra comporter un minimum de 80 pages.

Il se compose:

- * d'une *introduction* (2 à 10 pages) (explicitation du choix du texte ; caractère inédit ; présentation de l'auteur et résumé de l'ouvrage ; dans votre introduction, vous pouvez également évoquer les recherches documentaires et terminologiques nécessaires à votre travail)
- * de la traduction d'un texte d'une cinquantaine de feuillets*. Le choix du texte sera fera sur proposition de l'étudiant e ou du directeur ou de la directrice de mémoire et en accord avec lui/elle. Ce premier travail de traduction longue doit comporter un caractère inédit et pourra servir de proposition de traduction à une maison d'édition. La traduction devra être présentée en miroir (allemand/français).
- * la traduction est suivie d'une réflexion sur les difficultés rencontrées au cours de l'exercice. Dans ce commentaire de traduction, on pourra par exemple expliciter la démarche de traduction. Ce commentaire est problématisé, c'est-à-dire qu'il s'organise autour de quelques points importants, de problèmes repérés au cours de la lecture et au cours de la traduction. Le commentaire doit être construit et comporter des exemples. Des passages devront faire l'objet d'une analyse critique. Il conviendra par







exemple d'expliciter les démarches qui auront permis d'aboutir aux solutions proposées. Si le texte s'y prête, l'étudiant e peut également proposer la conception (en annexe) d'un glossaire.

- * d'une conclusion
- * d'une bibliographie

*Le feuillet : L'unité de mesure traditionnellement employée dans l'édition (feuillet 25 x 60) ou feuillet de 25 lignes de 60 signes, espaces compris. Le feuillet représente en général 1200 à 1300 signes (sauf si toutes les lignes sont pleines).

Séjours en archives

Certains sujets, notamment en histoire, nécessitent un séjour en archives. Le directeur ou la directrice de recherche pourra aider l'étudiant e à constituer un dossier de demande de bourses de recherche (par exemple auprès du CIERA : aide pour un séjour de recherches en master).

Prévention du plagiat

Le mémoire rendu sera systématiquement soumis à la vérification par un logiciel anti-plagiat.

Durée

On conseille aux étudiant es de commencer le plus tôt possible de travailler à leur mémoire, dans l'idéal dès le S2 du M1.

Contrôle des connaissances

Le mémoire est évalué par un jury composé d'au moins 2 enseignant-es-chercheur-ses, dont un ou une au moins est habilité-e à diriger des recherches.

